

Rabat, le 5 juillet 2016

## **Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom**

### **• Contrat de liquidité à Paris**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 30 juin 2016, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 65 454 Titres
- 4 243 333,00 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 17 742 Titres
- 4 771 055,00 €

### **• Contrat de régularisation de cours à Casablanca**

Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 30 juin 2016, les moyens suivants figuraient au :

i) compte dédié à la poche de liquidité :

- 162 491 Titres
- 14 661 633,97 MAD

ii) compte de régularisation :

- 196 245 Titres
- 7 822 377,72MAD

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2015, les moyens suivants figuraient au :

i) compte dédié à la poche de liquidité :

- 145 000 Titres
- 18 229 490,57 MAD

ii) compte de régularisation :

- 207 000 Titres
- 8 547 584,00 MAD